

Message de l'Université PSL

Les événements tragiques qui se déroulent actuellement au Proche-Orient nous invitent à la fois à exprimer notre solidarité envers toutes les victimes et à rappeler certains principes fondamentaux de notre communauté académique ; j'entends par cette expression les chercheuses et chercheurs, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, enseignantes et enseignants, personnels administratifs et techniques, étudiantes et étudiants, toutes et tous réunis au sein de l'Université PSL. Ces principes, parce qu'ils sont l'expression de nos valeurs, s'imposent en toutes circonstances.

L'Université, en tant qu'institution, ne prend pas position sur des questions politiques. Parce qu'elle est constituée d'individus ayant des positions diverses, et parfois opposées, sur des sujets controversés, elle n'a pas à énoncer d'opinion, de même qu'elle n'a pas à approuver ou condamner le discours de tel ou telle de ses membres ou collectifs, que ce soit dans le cadre de leurs recherches ou dans leurs déclarations publiques. Sa neutralité est essentielle : parce qu'elle ouvre un espace d'échanges et donc la possibilité de la contradiction, elle est la garante de la liberté académique et du bon fonctionnement du débat scientifique.

Tous les membres de notre communauté sont protégés par la liberté académique. La seule exigence de l'Université à leur égard — qu'il s'agisse des travaux de recherche, des examens, des concours ou des cours — porte sur la qualité de l'argumentation, la méthode et la rigueur scientifiques.

Comme toute liberté, la liberté académique est encadrée par la loi (Code de l'éducation : Partie législative, Article L141-6) :

Le service public de l'enseignement supérieur est laïque et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique ; Il tend à l'objectivité du savoir ; Il respecte la diversité des opinions. Il doit garantir à l'enseignement et à la recherche leurs possibilités de libre développement scientifique, créateur et critique.

Au nom de l'Université et de ses établissements-composantes,

Alain FUCHS